



Associations Sportives Marmandaises

A Marmande, le mardi 13 juillet 2021

Objet : Formation « Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé » - CDOS 47

Affaire suivie par : Bénédicte Peyraud – Vice-Présidente et Francis Garcia - Président

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

L'Office Marmandais du Sport et son équipe bénévole, a fait vœux en 2020, d'engager de nombreuses démarches autour du Sport Santé avec notamment une demande de labellisation « Maison Sport-Santé » auprès de l'état. Notre démarche est co-construite avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

Au travers de notre analyse, il est apparu que vous êtes désormais nombreux à proposer des activités portées par votre fédération au titre de la pratique Sport Santé.

Soucieux de voir le développement de ces activités, l'Office Marmandais du Sport a sollicité le Comité Départemental Olympique et Sportif 47 pour déployer la formation autour du dispositif de « Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé » sur le territoire Val de Garonne Agglomération et plus précisément sur la commune de Marmande.

Cette formation a pour ambition de vous donner :

- La possibilité de former vos éducateurs sportifs titulaires d'un diplôme d'état, brevet professionnel ou Certificat Qualification Professionnelle qui seraient en charge de votre section Sport Santé (bénévole ou professionnel)
- La possibilité de voir l'émergence de projet au sein de votre structure visant au déploiement d'une activité Sport Santé
- De vous permettre d'accueillir un public ayant une prescription médicale pour la pratique d'une activité physique et sportive
- Un meilleur encadrement de votre activité Sport Santé en lien avec la coordinatrice départementale du programme PEPS

www.omsmarmande.com // oms.marmande@gmail.com

05 53 93 30 11 ou 06 89 85 61 72

Maison des Sports - 48, Avenue du Général Leclerc
47200 MARMANDE



Vous trouverez ci-joint une plaquette de présentation de cette formation mais aussi du programme PEPS sur le plan départemental.

Nous avons le plaisir de vous proposer de vous engager sur une formation à Marmande les **lundi 4 et mardi 5 octobre 2021** et les **jeudi 14 et vendredi 15 octobre 2021**.

L'Office Marmandais du Sport vous propose à cet effet un accompagnement financier :

- Pour les associations affiliées à l'Office Marmandais du Sport : prise en charge de 280 € / candidat (dans la limite de 3 candidats).
- Pour les associations non-affiliées à l'Office Marmandais du Sport et dont le siège social est situé sur Val de Garonne Agglomération : prise en charge de 280 € / candidat (dans la limite de 2 candidats).

En complément, si votre structure associative ne fait pas partie du réseau de l'Office Marmandais du Sport il sera nécessaire de vous acquitter d'un montant allant de 17 € à 34 € pour accéder à cette offre. Cette adhésion vous donnera accès pour l'année sportive 2021 / 2022 aux Formations des Bénévoles et Professionnels qui seront déployées par notre structure.

Si vous êtes intéressés par cette formation, merci de bien vouloir nous retourner **uniquement par mail à oms.marmande@gmail.com avant le 12 septembre 2021** :

- La fiche d'inscription et les pièces à fournir (sans les frais d'inscription de 40 €)
- Un chèque d'un montant de 200 € à l'ordre de l'Office Marmandais du Sport

Nous espérons que notre proposition de formation retiendra toute votre attention et nous restons bien entendu à votre disposition pour toutes questions complémentaires au 05 53 93 30 11.

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations sportives.

Les Co-Présidents
Francis GARCIA & Patrick MASIP